

PROCES-VERBAL BUREAU

Consultation à distance

Jeudi 4 Juillet 2024 – A distance

PRESENTS	BAILLY Jean Pierre – CORTINOVIS BEGLOT Chloé – LEVALLOIS Aline - MICHON Bernard – PASCO Sandrine – PORTAL Karine – SORIN Lénaïc - SORIN Nicolas
INVITES	
EXCUSES	
ABSENTS	

A. Proposition de repêchage U15M R1

Suite au championnat INTER RÉGION qui commence dès septembre, entre les équipes qui ne repartent pas et celles non retenues, à ce jour notre championnat régional RMU15 R1 ne comporte que 9 équipes au lieu de 12 ce qui entrainerait en 1ère phase à 1 poule de 5 et 1 poule de 4.

Toutes les équipes engagées en R2 ont été sollicitées pour évoluer en R1, toutes ont répondu négativement.

La commission des compétitions propose de repêcher au ranking 3 équipes U15M et leur proposer la R1. Celles-ci ne participeront pas aux TQR organisés par leur Comité.

Questions

Bernard MICHON: Il me semble problématique de faire passer directement des équipes qui devaient disputer un TQR en R1.

Je ne comprends pas pourquoi les équipes de R2 ont le choix de refuser l'accès en R1.

Cela pose plus largement la problématique de l'inter-région...

Lenaic SORIN : Concernant les équipes qui doivent passer par un TQR nous allons demander selon le ranking au 2ème de R2 saison N-1 soit 3 équipes.

Réglementairement les équipes peuvent refuser de monter en R1 et les 5 interrogées donne comme motif : trop faible car joueurs de première année.

Effectivement l'inter-région démarrant en septembre nous supprime des équipes en R1 1ère phase (sachant qu'en U15M nous en avons 4 en Inter Région), de plus il y a des équipes qui











arrêtent. Malheureusement c'est la seule solution que nous avons trouvée pour éviter une 1ère phase R1 avec 1 poule de 4 et de 5.

Chloé CORTINOVIS BEGLOT: Au regard de l'argument 2, a-t-il déjà été réfléchi auparavant de proposer des places R1 à des clubs haut de tableau R2 la saison précédente dans la catégorie d'âge inférieure?

Lenaïc SORIN: Pour ma part venant d'arriver je ne vais pas pouvoir en dire plus. Mais cela reviendrait aux arguments des clubs. Joueur venant de U13 donc faible et jeune car 1ere année de U15.

La commission va travailler pour y remédier.

Cette délibération a été fait l'objet d'une consultation à distance

Suffrages exprimés : 8	Pour : 8	Abstention: 0	Contre : 0	Blanc ou nul : 0		
VALIDATION PAR LE BUREAU						

La Présidente de la Ligue Régionale, Sandrine PASCO La Secrétaire Générale, Chloé CORTINOVIS BEGLOT









